Les ristournes confidentielles et le Valais

Autor(en): **Gavillet, André**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **29 (1992)**

Heft 1099

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1022088

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Les salaires coûtent cher, dit la SDES

(*ag*) Selon l'Institut der Deutschen Wirtschaft, le salaire horaire moyen de 22,25 francs pratiqué en Suisse en 1991 était le plus élevé en comparaison internationale. A ce chiffre s'ajoutent 11,30 francs de charges accessoires (contributions sociales légales, conventionnelles et volontaires, ainsi que les jours fériés).

La Société pour le développement de l'économie suisse (21.09.1992) diffuse complaisamment cette information en soulignant que le coût de la main-d'œuvre, c'est-à-dire son bas prix, est un des principes indicateurs de compétitivité. *«A cause de ses coûts salariaux élevés, la Suisse est fortement désavantagée par rapport aux pays européens et d'outre-mer»*.

Or, le graphique publié à l'appui de cette thèse dément l'affirmation. Le trio de tête des pays chers, soit l'Allemagne, la Suisse et la Suède sont précisément des pays de haute compétitivité industrielle.

De surcroît, les charges accessoires modérées en Suisse signifient que le salarié supporte personnellement une part plus forte de charges sociales notamment, en comparaison européenne, au titre de l'assurance-maladie.

Enfin, la conversion en une monnaie unique forte, le franc suisse, fausse la comparaison notamment avec les pays à monnaie faible.

De tous les genres, le pseudo-scientifique est le plus détestable. ■

Les ristournes confidentielles et le Valais

(*ag*) Dans son rapport sur l'inspectorat fiscal, le Conseil d'Etat vaudois consacre quelques lignes aux «ristournes confidentielles». DP (nº 1084) y avait consacré une enquête.

«En outre, dit le rapport, une affaire récente, qui intéresse plusieurs centaines de contribuables, met en lumière les effets indirects d'une dotation trop faible de l'inspectorat fiscal. Il s'agissait en l'espèce de ristournes «confidentielles» versées par des fournisseurs à leurs clients; nombre de ces derniers ont cédé à la tentation de ne point les déclarer, le risque d'un contrôle leur paraissant faible.»

Le phénomène ne s'est évidemment pas limité au canton de Vaud, plusieurs entreprises à ristourne confidentielle travaillant pour l'ensemble du marché et certaines notamment, vu leur implantation géographique, avec le Valais.

On dit que dans ce canton l'autorité aurait renoncé à tirer trop fort sur ce bout de laine, car il entraînerait trop l'écheveau, à un moment où beaucoup d'entreprises sont en difficulté grave. A l'ouïe de la rumeur, une mise au point serait utile. ■

La saga du jongleur

(*jd*) Werner K. Rey, récemment retrouvé aux Bahamas, est prévenu d'une faillite frauduleuse parmi les plus importantes de l'après-guerre en Suisse, deux milliards de francs environ. Le financier déchu réussit aujourd'hui encore le tour de force, grâce à la bienveillance de journaux comme *Blick* et *Bilanz*, d'accréditer l'image d'un homme d'affaires inventif, victime de l'incompréhension de l'élite économique helvétique, de la hargne tenace d'un rédacteur de la *Neue Zürcher Zeitung* et lâché par des banquiers timorés. Pour peu nous compatirions à la solitude de ce manager de fond soi-disant ruiné et poursuivi par un appareil judiciaire injuste et liberticide.

Le livre de Rita Flubacher, journaliste économique à la *Weltwoche*, qui a déjà l'an passé, dans l'hebdomadaire zurichois, consacré une série d'articles fouillés à la saga du jongleur, resitue le personnage dans sa juste perspective: un boursicoteur qui a cru pouvoir multiplier l'argent par la grâce du mouvement perpétuel. De son apprentissage qu'il accomplit à la bonne école de l'IOS de Bernie Cornfeld — comment jouer avec l'argent des autres — à l'effondrement de la holding Omni, le parcours de Rey n'est qu'une succession de coups de poker, une fuite en avant d'achats et reventes, de bricolages en camouflages, de bilans truqués en constructions juridiques opaques, de pillages d'entreprises en transferts clandestins d'actifs (Bally, Harpener et bien d'autres encore).

Ce qui frappe dans la minutieuse exposition des faits et gestes de Werner K. Rey proposée par Rita Flubacher, c'est bien sûr la configuration psychologique du personnage, habité par le démon du jeu et totalement incapable de distinguer le légal de l'illégal. Mais plus encore, c'est l'incroyable crédulité des banquiers sans la largesse desquels Rey n'aurait jamais pu prendre son envol ni le poursuivre si longtemps; c'est la naïveté et l'incompétence d'administrateurs, poids lourds de l'économie suisse, à tel point fascinés par Rey qu'ils en ont oublié la plus élémentaire prudence de mise dans le monde des affaires; c'est l'impuissance de la justice à démêler l'écheveau des combinaisons financières malhonnêtes et à poursuivre efficacement son auteur. Car il y a fort à parier que si Rey se présente un jour devant un tribunal, il bénéficiera alors du délai de prescription. ■

Rita Flubacher: *Flugjahre für Gaukler*, Weltwoche Verlag.

Mieux vaut faire pitié qu'envie

(*jd*) Si l'on en croit les chiffres publiés par l'Administration fédérale des douanes, les exportations horlogères ont progressé de 12,4% en août dernier par rapport au mois correspondant de l'an passé. Entre janvier et août de cette année elles ont même fait un bond de 22,3%, toujours en comparaison de la même période de l'année précédente. Chiffres repris par le *Journal de Genève et Gazette de Lausanne* du 30 septembre dernier. Réfutation immédiate de la Fédération horlogère (FH): les exportations d'août 1992 ont chuté de 4,5% et n'ont crû que de 9,2% durant les huit premiers mois de l'année. Explication de ces différences: l'Administration fédérale des douanes s'exprime en valeur réelle, la FH parle de valeur nominale. En période de négociation des conventions collectives, il vaut mieux faire pitié qu'envie. ■

ici et là

● La Commission de solidarité internationale du Parti socialiste vaudois organise le 19 novembre à 20.15 heures, à la Maison du Peuple, salle 4 un débat sur le thème: **Quel soutien pour l'Albanie ?** Victor Ruffy, qui a entrepris plusieurs actions dans ce pays, animera cette soirée.

● La **11e Conférence européenne sur l'énergie solaire photovoltaïque** aura lieu à Montreux, au Centre des Congrès, du 12 au 16 octobre. La Société vaudoise pour l'énergie solaire est à disposition pour tout complément d'information au 021/314 30 16 (Christopher Pyroth) et au 021/808 64 29 (Olivier Zahn).